

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-463067

246307



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2936

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SENBLI Aicha

Date de naissance : 14/12/57

Adresse : RÉS. ESSAADA IN 9 ART 2 3d Ibn Sina/H.H

Tél. : 0668123285

Total des frais engagés : 567,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Docteur Abderraf BENABDENNI
CHIRURGIEN
TRAUMATO - ORTHOPÉDISTE
Bd. de la Résistance - Résidence Casa 1
2ème Etage N° 204 - CASABLANCA
Tél.: 0522.44.93.39 - Fax : 0522.44.93.42
IPE : 091020255

Cachet du médecin : 24 JAN. 2022

Date de consultation : 09/11/2022

Nom et prénom du malade : SENBLI Aicha Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : VAZICAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 1/11/2022

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/11/22	C			<p>INP : Docteur Abderrafik CHIRURGE TRAUMATOLOGISTE Bd. de la Résistance 2ème Etage N° 204 Tél.: 0522.44.93.39 - Fax: 0522.44.93.39 IP : 09.10.2022-244.93.39</p>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie Dr. M.F.N.J.R. 16, Avenue Hassan II - Casablanca	09/11/22	567,70

ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

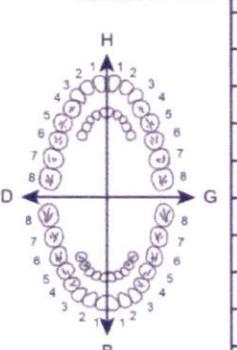
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

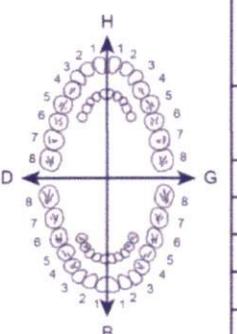
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Docteur Abderrafi BENABDENNB
CHIRURGIEN
TRAUMATO - ORTHOPEDISTE**
Ancien Enseignant à la Faculté de Médecine
Ancien Assistant des Hôpitaux de Toulouse
Assermenté Auprès des Tribunaux
membre de S.I.C.O.T

Bd. de la résistance - Résidence Casa 1
2ème Etage N° 204 - Casablanca
Tél. : 05 22 44 93 39



الدكتور عبد الرفيع بن عبد النبي
طبيب جراح في العظام والمفاصل
 محلف لدى المحاكم بالدار البيضاء
 عضو في المنظمة العالمية للجراحة

شارع المقاومة إقامة البيضاء 1
الطابق الثاني، رقم 204 - الدار البيضاء
الهاتف : 05 22 44 93 39

Casablanca, le 09/11/22 الدار البيضاء، في

SENATOR: A. C. A.

149,00 x 2

0 Aetina x



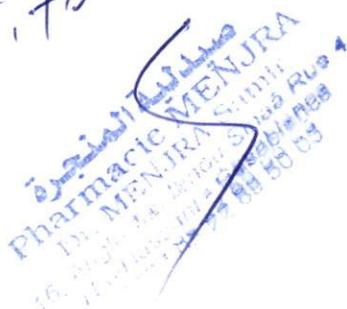
89,90 x 3 = 89 2 x 1 x 68



2 VEN 02 6000

= 89 2 x 1 x 68

T = 567,70



Docteur Abderrafi BENABDENNB
CHIRURGIEN
TRAUMATO - ORTHOPEDIST
Bd. de la Résistance, 214 - CASABLANCA
2ème Etage N° 204 - ASABLANCA
Tél.: 0522 44 93 39 - Fax: 0522 44 93 42
E-mail: 05 22 44 93 39

ARTINOV®

FORME ET PRÉSENTATION :

Gélule, Boîte de 30.

COMPOSITION (par gélule) :

Extrait sec d'Harpagophytum 200mg, Cartilage de requin 250mg, Stéarate de Magnésium, Amidon de Mais, Capsule végétale en HPMC hypromélose.

PROPRIETES :

Artinov est un produit composé d'acide hyaluronique pour améliorer la qualité du cartilage et assurer un confort articulaire.

CONSEILS D'UTILISATION :

2 gélules par jour.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

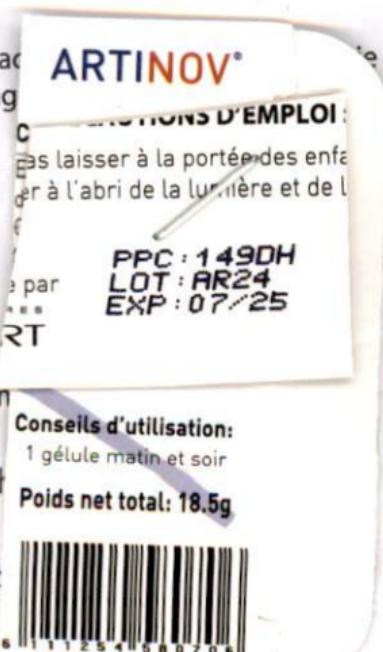
- Femmes enceintes ou allaitantes, demandé
 - Ne pas dépasser la dose journalière recommandée
 - Ne pas laisser à la portée des enfants
 - A conserver à l'abri de l'humidité et de la chaleur

Fabriqué et Distribué par les laboratoires Bioxpert
Promotion Médicale Bioxpert Pro Maroc.

Complément alimentaire n'est pas un médicament

Autorisation du ministère de la santé n° : D4

Agrément ONSA n°: CAPV 8 149 19



ARTINOV®

FORME ET PRÉSENTATION :

Gélule, Boîte de 30.

COMPOSITION (par gélule) :

Extrait sec d'Harpagophytum 200mg, Cartilage de requin 250mg, Stéarate de Magnésium, Amidon de Mais, Capsule végétale en HPMC hydromélose.

PROPRIÉTÉS :

Artinov est un produit composé pour améliorer la qualité du confort articulaire.

CONSEILS D'UTILISATION :

2 gélules par jour.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

- Femmes enceintes ou allaitantes,
- Ne pas dépasser la dose journalière
- Ne pas laisser à la portée des enfants
- A conserver à l'abri de l'humidité

Co
Vi
Ha
ES
Si
G
P

Fabriqué et Distribué par les laboratoires
Promotion Médicale Bioxpert Pro
Complément alimentaire n'est pas
Autorisation du ministère de la santé n° : DA20171503310DMP/20UCA/MAv2
Agrément ONSA n° : CAPV.9.149.19



F

L'association Vigne rouge, Hamamélis et Ginkgo sont utilisées pour les manifestations d'insuffisance veineuse à savoir la crise hémorroïdaire et les jambes lourdes.

- **Vigne rouge** aurait un effet protecteur sur les vaisseaux sanguins ainsi qu'une capacité à réduire les œdèmes.
- **Hamamélis** serait vasculoprotecteur.
- **Ginkgo** fluidifierait le sang et protégerait les vaisseaux en augmentant leurs diamètres.

Précaution d'emploi

- **VEIN UP** est déconseillé pendant la grossesse.
- Ne pas associer à un traitement d'anti-coagulant.
- A partir de 18 ans

Conseils d'utilisation :

VEIN Up est indiqué dans les manifestations d'insuffisance veineuse à savoir la crise hémorroïdaire et les jambes lourdes à



VEIN UP®

Composition :

Vigne rouge feuille.....	200 mg
Hamamélis Feuille.....	60 mg
ES ginkgo bio 1/1%.....	60 mg
Stéarate de magnésium végétal.....	4 mg
Gélule végétale taille 1.....	78 mg
Poids net total/gélule.....	402 mg

Propriétés

L'association Vigne rouge, Hamamélis, ginkgo a une action optimale sur les manifestations d'insuffisance veineuse à savoir la crise hémorroïdaire et les jambes lourdes.

- **Vigne rouge** aurait un effet protecteur sur les sanguins ainsi qu'une capacité à réduire les œdèmes.
- **Hamamélis** serait vasculoprotecteur.
- **Ginkgo** fluidifierait le sang et protégerait la circulation en augmentant leurs diamètres.

Précaution d'emploi

- VEIN UP est déconseillé pendant la grossesse.
- Ne pas associer à un traitement d'anti-coagulant.
- A partir de 18 ans

Conseils d'utilisation :

VEIN Up est indiqué dans les manifestations d'insuffisance veineuse et les crises hémorroïdaire et les jambes lourdes à raison de 2 gélules par jour.



VEIN UP®

Composition :

Vigne rouge feuille.....	200 mg
Hamamélis Feuille.....	60 mg
ES ginkgo bio 1/1%.....	60 mg
Stéarate de magnésium végétal.....	4 mg
Gélule végétale taille 1.....	78 mg
Poids net total/gélule.....	402 mg

Propriétés

L'association Vigne rouge, Hamamélis, ginkgo a une action optimale sur les manifestations d'insuffisance veineuse à savoir la crise hémorroïdaire et les jambes lourdes.

- **Vigne rouge** aurait un effet protecteur sur les veines et les petits vaisseaux sanguins ainsi qu'une capacité à réduire la
- **Hamamélis** serait vasculoprotecteur.
- **Ginkgo** fluidifierait le sang et protégerait en augmentant leurs diamètres.

Précaution d'emploi

- VEIN UP est déconseillé pendant la grossesse
- Ne pas associer à un traitement d'anti-coagulant
- A partir de 18 ans

Conseils d'utilisation :

VEIN Up est indiqué dans les manifestations de crise hémorroïdaire et les jambes lourdes à répétition.

